

PROCÈS-VERBAUX

VENDREDI 8 juillet 1960

(4)

Le Comité spécial chargé d'étudier la Loi sur la pension du service public se réunit à 9 h. 35 du matin, sous la présidence de M. R. S. MacLellan.

Présents: Mme Casselman et MM. Bell (*Carleton*), Campeau, Caron, Hicks, Keays, MacLellan, McIlraith, Richard (*Ottawa-Est*), Rogers, Tardif (11).

Aussi présents: *Du Commandement national de la Légion canadienne*: M. D. L. Burgess, avant-dernier président; M. D. M. Thompson, secrétaire national; M. M. L. MacFarlane, directeur du Bureau de l'assistance; M. H. Hanmer, préposé à l'assistance; M. N. A. Shannon, agent des relations extérieures; M. W. L. Manchester, rédacteur adjoint de la revue "The Legionary". *Du ministère des finances*: M. Kenneth W. Taylor, sous-ministre; M. Hart D. Clark, directeur de la Section des pensions et des assurances sociales. *Du Département des assurances*: M. E. E. Clarke, actuaire en chef. *Du ministère de la Justice*: M. D. S. Thorson, directeur de la Section de la législation.

Le Comité reprend l'examen du bill C-76, Loi modifiant la Loi sur la pension du service public.

Les représentants de la Légion canadienne sont appelés et présentés. M. Burgess lit le mémoire de la Légion et, assisté de MM. Thompson, MacFarlane et Hanmer, répond aux questions posées à ce sujet.

MM. H. D. Clark et Thorson fournissent au Comité des renseignements supplémentaires.

Les représentants de la Légion sont remerciés et autorisés à se retirer.

M. E. E. Clarke lit une déclaration préparée contenant des renseignements relatifs à la Caisse de pension de retraite.

A 11 heures du matin, la séance est suspendue pour permettre aux membres du Comité d'assister à l'ouverture de la Chambre.

A midi et 10 minutes, la séance est reprise, le président occupant le fauteuil.

Présents: Mme Casselman et MM. Bell (*Carleton*), Hicks, Keays, MacLellan, McIlraith, Rogers, Smith (*Winnipeg-Nord*), Tardif (9).

Aussi présents: *Du ministère des Finances*: L'honorable Donald M. Fleming, ministre; M. Kenneth Taylor, sous-ministre; M. Hart D. Clark, Section des pensions et des assurances sociales. *Du département des assurance*: M. E. E. Clarke, actuaire en chef. *Du ministère de la Justice*: M. D. S. Thorson, directeur de la Section de la législation. *De l'Institut professionnel du service public du Canada*: M. J. G. Fletcher.

Le Comité procède à l'examen détaillé du bill C-76.

Les articles 1 et 2 sont approuvés.

Sur l'article 3:

Sur la proposition de M. Bell, appuyé par M. Hicks,

Il est décidé.—Que l'article 3 soit modifié et que soit inséré à la ligne 25 de la page 4, après le mot "Canada", ce qui suit:

«, ou comme constable spécial de la Gendarmerie, qui a cessé d'être un constable spécial de la Gendarmerie le 1er mars 1949 ou après cette date,»

M. Fletcher est rappelé; il fait un bref exposé des contributions versées par les fonctionnaires. D'autre part, M. E. E. Clarke fournit des renseignements supplémentaires sur la question.

L'article 3 ainsi modifié est approuvé.

Les articles 4 à 8 sont approuvés.

Sur l'article 9;